

Sommaire

- P1 - Edito
 - Repas des seniors
- P2 - l'école
- P3 - Petite enfance
 - Maisons fleuries
- P4 - Pâques
 - État civil
 - Agenda
- P5 - vie pratique
- P6 & 7 - Conseil municipal
- P8 - Les Associations

Chères Wavignisiennes, chers Wavignisiens,

Alors que le printemps arrive avec sa douceur espérée.

Alors que l'État supprime partiellement la recette de la taxe d'habitation, nous avons voté en mars notre budget sans augmentation des taxes d'imposition, celles-ci restent donc inchangées. Mais nous devons être prudents dans nos investissements.

La fin de l'hiver a vu une grande menace sur la fermeture d'une classe de notre école. J'ai pu constater que nous étions en désaccord avec l'Éducation Nationale quant aux effectifs prévus pour la rentrée de septembre 2018. Suite à plusieurs entretiens avec l'inspectrice, je suis, à ce jour, optimiste sur le maintien de la classe, mais nous n'aurons l'assurance de la non fermeture que fin juin.

Nous garderions ainsi nos 6 classes.

Une bonne nouvelle, le très haut débit est câblé dans tout le village. La commercialisation débutera dans quelques semaines voire quelques jours. Nous ne manquerons pas de vous en avertir.

Toujours à votre écoute

Votre Maire
André RENAUX

Samedi 31 mars la municipalité a convié les aînés du village à la traditionnelle fête annuelle des seniors.

Lors de son discours d'accueil Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue aux 125 participants.

Il a souligné qu'une vingtaine de nouveaux « jeunes-vieux » (personnes nées en 1958) sont venus grossir le nombre des présents avec quelques habitants de la nouvelle résidence Jean Pierre Braine.



L'excellent punch réunionnais préparé par Madame Marie Antoinette Gonthier a rapidement favorisé une chaude convivialité dans une agora joliment décorée sur le thème de Pâques.

Le repas était préparé par Alain Traiteur. L'animation musicale joyeuse et dynamique était confiée à l'orchestre Archipel appuyé au chant et à la trompette par notre artiste Wavignisien Monsieur Francis Pierrot que nous remercions.



ACTIONS MENEES PAR MONSIEUR LE MAIRE

Le 15 décembre 2017 j'ai été convoqué chez Madame l'inspectrice d'académie afin de m'informer que nous étions en fermeture envisagée d'une classe Je suis reparti stupéfait de cet entretien.

Les chiffres d'effectifs annoncés pour la rentrée de septembre me paraissaient bien trop bas ! Alors j'ai compté et recompté tous les foyers de notre commune.

J'ai fait un véritable inventaire pour savoir où se trouvaient des enfants susceptibles d'être scolarisés pour la prochaine rentrée 2018/2019.

J'ai envoyé une lettre à tous les parents chez qui je savais qu'il y avait un futur élève.

J'étais confiant, je me suis bien rendu compte que logiquement nous avons plus d'élèves que l'an dernier.

J'ai réuni sur convocation tous les parents d'élèves, y compris les futurs, pour à la fois les informer de la situation et aussi leur dire que nous ferons tout en notre pouvoir pour sauver cette classe.

En accord avec l'inspection académique, j'ai invité les parents à venir inscrire les nouveaux élèves, ce qui se fait habituellement au mois de mai, ceci afin d'être certain du nombre potentiel pour la prochaine rentrée scolaire .

Ceci dans le but de nous rassurer pleinement et de montrer le plus rapidement possible à notre inspectrice que les chiffres annoncés en janvier étaient erronés.

Aujourd'hui je compte 150 élèves inscrits alors que l'inspectrice envisageait 136 !

Cette année 2017/2018 nous en avons 146 et n'étions pas menacés d'une fermeture.

Suite à nouvel entretien avec les services académiques, les 150 élèves pour la rentrée prochaine me rassurent, mais je reste vigilant car, et c'est bien dommage nous n'aurons confirmation du maintien de nos classes que fin juin.Si l'inspection académique m'avait écouté et pris en compte mes chiffres nous ne serions pas dans cette situation.



Le jeudi 22 février, notre Maire André RENAUX, entouré d'adjoints et de membres du conseil municipal a reçu à la Mairie la visite de Madame Nadège LEFEBVRE, présidente du conseil départemental, et de Monsieur Franz DESMEDT, vice-président du conseil départemental.

Notre Maire a principalement fait part de ses inquiétudes sur les risques de fermeture d'une classe de notre école. Madame LEFEBVRE est parfaitement consciente de ce risque puisque 51 villages de l'Oise sont également concernés par cette menace. Appuyée par Monsieur DESMEDT, elle rappelle son attachement à la défense de la ruralité tout en déclarant que le combat va être difficile puisque les décisions sont prises au niveau du ministre de l'éducation nationale.

Le sentiment qui prévaut est que pour mettre en œuvre la promesse du président de la république de créer des classes de 12 élèves dans certaines zones urbaines, on appauvrit les écoles de nos villages en allant chercher les enseignants à la campagne.

Vous recherchez un lieu de rencontres et de partages entre jeunes enfants ?

La halte-garderie

Pour un accueil occasionnel, pour les moins de 6 ans, chaque mardi de 9h à 12h, à l'espace enfants, rue de la Hercherie à Wavignies.

Les moments de partage entre enfants

Pour partager des temps d'éveil entre enfants (accompagnés de leurs assistantes maternelles), tous les mercredis et vendredis matins de 9h à 12h à la Maison de la Petite enfance Pierre Guyard à Saint-Just-en-Chaussée.

Les ateliers d'éveil enfants/assistantes maternelles

Pour partager des ateliers d'éveil entre les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles, à la Maison de la Petite enfance Pierre Guyard à Saint-Just-en-Chaussée, et au Pôle Petite Enfance à Maignelay-Montigny.

Plus de détails et dates d'animations sur www.plateaupicard.fr / Services à la personnes / Relais assistantes maternelle / Agenda des ateliers et animations

Les ateliers pour adultes

Les relais assistantes maternelles organisent des ateliers à destination des adultes (parents et assistantes maternelles). C'est le cas des ateliers *Bricoles et récup'* des jeudis 12 avril, 5 juillet, 27 septembre et 6 décembre de 18h30 à 20h30 à la Maison de la Petite enfance Pierre Guyard à Saint-Just-en-Chaussée.



www.plateaupicard.fr
ou 03 44 78 09 06



Devenez Jeunes Sapeurs Pompiers

La Section des Jeunes Sapeurs Pompiers de Saint Just en Chaussée recrute.

Vous avez entre 13 et 14 ans, vous êtes motivé, vous aimez le sport et la discipline, rejoignez-nous !

Envoyez votre lettre de motivation, une photo ainsi que vos coordonnées (adresse et numéro de téléphone) avant le 15 juin 2018 à l'adresse suivante :

*Centre de Secours
Section Jeunes Sapeurs Pompiers
1 rue d'oresmeaux
60130 Saint Just en Chaussée*

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au : 03 44 77 30 80



JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE L'OISE

TU AS AU MOINS 13 ANS?
TU VEUX DEVENIR POMPIER?
TU VEUX TE DEPASSER?
TU VEUX VIVRE UNE EXPERIENCE UNIQUE?

REJOINS NOUS!!

RENSEIGNE-TOI VITE
Centre d'incendie et de Secours:
ST JUST EN CHAUSSEE
03 44 77 30 80

SDIS 60 SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Les personnes souhaitant participer au concours sont invitées à s'inscrire à l'aide du bulletin ci-dessous (que vous pouvez recopier si vous ne voulez pas découper votre journal) et à le déposer à la mairie avant le 30 Juin. Les participants de l'an dernier sont inscrits d'office.



Inscription concours maisons fleuries

Nom et prénom

Adresse

Téléphone

ACTIVITE DE PÂQUES



L'activité de Pâques a eu lieu sur 3 mercredis avec une douzaine d'enfants par atelier.
Chacun est reparti avec sa poule ou son lapin décoré par ses soins et très heureux.
La bibliothèque vous remercie d'être venus si nombreux et vous donne rendez-vous à la prochaine activité.

ÉTAT CIVIL



MARIAGES

Aurélien DAVESNE et Sarah BENOIST le 7 avril

DECES

Madame Huguette RUNFALO décédée le 1er février à Montdidier

Madame Françoise GERMAIN décédée le 21 février à Clermont

Monsieur David DESCATEAUX décédé le 06 mars à Wavignies

M. Jean-Pierre FONTAINE décédé le 09 avril à Amiens



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 21 avril : concours de pétanque organisé par les boulistes de Wavignies.

Lundi 23 avril : après midi récréatif du Club du Bon Accueil.

Dimanche 29 avril : cérémonie des Déportés.

Dimanche 29 avril : concours de belotte organisé par le Club du Bon Accueil.

Mardi 1er mai : brocante organisée par les boulistes de Wavignies.

Dimanche 6 mai : thé dansant organisé par les Anciens Combattants.

Mardi 8 mai : commémoration de l'armistice 39-45.

Lundi 14 mai : après midi récréatif du Club du Bon Accueil.

Samedi 19 mai : fête foraine.

Dimanche 20 mai : fête foraine.

Lundi 21 mai : fête foraine.

Samedi 9 juin : sortie en car au Château de Versailles organisée par les Vadrouilleurs

MAIRIE - 1 rue de la Hercherie 60130 Wavignies

Secrétariat : **03.44.51.47.67**

Bureau de M. le Maire : 03.44.77.05.62

Fax : 03.44.51.50.67

e-mail : wavignies-mairie@orange.fr

Ouverture au public :

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Mardi de 9h à 12h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Jeudi de 9h à 12h et de 16h à 19h

Vendredi de 9h à 12h

Fermé le samedi

Permanence des élus :

Première adjointe = 1er et 4ème samedi de 10H à 11H

Deuxième adjointe = 2ème samedi de 10H à 11H

Troisième adjoint = 3ème samedi de 10H à 11H

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

SANTÉ

SAMU : 15



Pharmacie de garde : tél : 3237 (0,34 € la minute)

internet : www.3237.fr

Dentiste : 03 44 23 25 31

Maison de santé de St Just : 03 44 50 87 00



ANALYSE DE L'EAU effectuée le 28/02/2018

Eau de bonne qualité bactériologique.

L'analyse physico-chimique fait apparaître une eau conforme, on notera toutefois des valeurs élevées en nitrates (46,1 mg/l). Aussi compte-tenu des teneurs enregistrées précédemment, la consommation de l'eau demeure déconseillée aux femmes enceintes et aux nourrissons de moins de 6 mois.

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE



Du lundi au vendredi : de 8h45 à 11h30

Mercredi : de 8h45 à 12h00

et de 14h00 à 18h00

Samedi : de 9h00 à 11h45

Téléphone : 03 44 77 15 86

BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage avec des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés uniquement aux horaires suivants :



Du lundi au vendredi de : 08h00 à 12h00

et de 13h30 à 19h30.

Le samedi de 9h00 à 12h00

et de 15h00 à 19h00.

Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00



Mise à disposition de compost

Rendez-vous annuel des amateurs de compost.

distribution gratuite a lieu à partir du 21 avril, dans les déchetteries de Saint-Just-en-Chaussée et Maignelay Montigny.

Cette distribution est réservée aux habitants du Plateau Picard, dans la limite d'un sac de 100 litres par foyer.

A cette occasion, les éco-jardiniers du Plateau Picard seront présents à la déchetterie de Saint-Just-en-Chaussée pour vous montrer comment fabriquer votre propre compost et répondre à toutes vos questions.

Le compost distribué est issu des déchets verts collectés en déchetteries.

Attention, les quantités sont limitées, ne tardez pas !

COLLECTE DES DECHETS VERTS



La collecte des déchets verts en porte à porte a repris le mercredi

18 avril 2017 au 1er juillet

Pas de collecte au mois d'août

Pour valoriser vos déchets verts toute l'année, pensez aux déchetteries ou au compostage individuel.

Merci de sortir vos 5 sacs (maximum) le mardi soir

LE PROJET ÉOLIEN DE WAVIGNIES

Une quarantaine d'habitants de Wavignies et des communes riveraines ont participé à son élaboration. Le projet issu de cette concertation :

un parc de 6 éoliennes qui va permettre d'alimenter 19 200 personnes en électricité verte.

Ce parc éolien apportera aussi une nouvelle source de financement aux communes grâce aux recettes fiscales et aux retombées liées à l'utilisation des chemins ruraux.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site « wavignies.fr »



SEANCE du 26 MARS 2018

Le 26 Mars 2018, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. RENAUX, Maire.

Étaient présents :

Mmes BRAINE et POTELLE, M. DESCROIZETTE, adjoints

M. SANTUNE, M. TOURNIQUET, Mme THIERRY, M. LACHEAU, Mme ERCOLANO, M. CAUCHOIS, M. LEPEINGLE, Mme BOUREILLE.

POUVOIR :

Mme PETITPRETRE à M. RENAUX

Absents excusés :

Mme NEVEUR et M. CARBONNEAUX

Secrétaire : Mme POTELLE

ORDRE DU JOUR

COMPTE ADMINISTRATIF et COMPTE DE GESTION 2017

M. RENAUX n'ayant pas le droit de participer au vote donne la présidence à Mme BRAINE

COMMUNE

Excédent de fonctionnement 589 286,72 €

Déficit d'investissement 6 665,47€

Reste à réaliser Dépenses 207 010,00 €

Reste à réaliser Recettes 102 520,00 €

Vote à l'unanimité.

Le compte de gestion de la Perception a été approuvé à l'unanimité

EAU

Excédent de fonctionnement 213 271,40 €

Déficit d'investissement 32 586,06 €

Suite à la dissolution du budget Eau et Assainissement au 31 décembre 2017, le Conseil Municipal décide d'affecter ces sommes au budget de la Commune

Vote à l'unanimité.

Le compte de gestion de la Perception a été approuvé à l'unanimité

LOTISSEMENT « LA CLOSERIE »

Excédent de fonctionnement 172 632,00 €

Vote à l'unanimité

Le compte de gestion de la Perception a été approuvé à l'unanimité

Retour de M. RENAUX qui préside à nouveau la séance

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES

M. le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir le même taux pour les 3 taxes locales, soit :

- taxe d'habitation 18,40 %

Vote à l'unanimité

- taxe foncière propriété bâtie 29,38 %

Vote à l'unanimité

- taxe foncière propriété non bâtie ... 93,26 %

Vote à l'unanimité

BUDGET PRIMITIF 2018

COMMUNE

Dépenses de fonctionnement 1 345 201,25 €

Recettes de fonctionnement 1 345 201,25 €

Dépenses d'investissement 969 226,59 €

Recettes d'investissement 969 226,59 €

Suite à la dissolution du budget Eau et Assainissement au 31 décembre 2017 les résultats de ce budget sont inclus au budget de la Commune

Dépenses fonctionnement (eau) 213 271,40 €

Recettes fonctionnement (eau) 213 271,40 €

Dépenses d'investissement (eau) 32 586,06 €

Recettes d'investissement (eau) 32 586,06 €

Total budget de la Commune 2018

Dépenses de fonctionnement 1 558 472,65 €

Recettes de fonctionnement 1 558 472,65 €

Dépenses d'investissement 1 001 812,65 €

Recettes d'investissement 1 001 812,65 €

Vote à l'unanimité

BUDGET LOTISSEMENT «LA CLOSERIE»

Dépenses de fonctionnement	33 681,31 €
Recettes de fonctionnement	220 634,00 €
Dépenses d'investissement	33 679,31 €
Recettes d'investissement	33 679,31 €

Vote à l'unanimité.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention aux Associations pour l'année 2018 :

- AAE Wavignies-Breteuil (Tennis de Table)	1 200,00 €
- Les Anciens Combattants	600,00 €
- Animation Sports et Loisirs	500,00 €
- Les Boulistes	150,00 €
- Club du Bon Accueil	1 000,00 €
- Comité d'Animation	3 500,00 €
plus subvention exceptionnelle pour la fête communale	1 500,00 €
- Coopérative scolaire	1 350,00 €
plus subvention exceptionnelle pour classe découverte	2 000,00 €
- Etoile Sportive Club de Wavignies	1 100,00 €
- Nouvelle Génération	700,00 €
- Racing Club de Wavignies	1 100,00 €
- Les Resto du Coeur	500,00 €
- Vadrouilleurs	500,00 €
plus subvention exceptionnelle pour organisation voyage	200,00 €
- Wavignies Darts Club	300,00 €

Vote à l'unanimité.

Les subventions sont attribuées aux Associations qui en ont fait la demande et renvoyé leur bilan dans le délai imparti.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DSIL

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de changer les vélux à la salle des fêtes, le devis pour 4 vélux s'élève à 7 507,20 € et propose de solliciter une subvention au taux maximum au titre de la dotation de soutien pour l'investissement local.

Vote à l'unanimité.

GARDIENNAGE DE L'EGLISE

M. le Maire propose d'attribuer une indemnité annuelle de 479,86 € (taux maximum) pour l'année 2018 à Mme NOE pour le gardiennage de l'église.

Vote à l'unanimité.

MOTION POUR L'INSTAURATION D'UN MORATOIRE SUR LES FERMETURES DE CLASSES

M. le Maire informe le Conseil Municipal que dans notre département 46 fermetures de classes dont une à Wavignies sont sérieusement envisagées , pour seulement 23 ouvertures, dès la rentrée prochaine. Devant cette situation le conseil départemental a voté le 19 février 2018 une motion pour interpeller le Gouvernement, afin de rendre le message plus fort. M. le Maire propose au conseil municipal d'adopter cette motion (voir sur le site internet de la Commune) .

Vote à l'unanimité.

CONTRAT VACATAIRE

M. le Maire propose au Conseil Municipal de recruter un vacataire aux espaces verts, pour l'élagage des arbres, pour une durée de 13 jours et sera rémunéré à hauteur de 96 € brut par jour.

Vote à l'unanimité.

CONVENTION D'ADHESION AU CONSEIL DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de signer une convention avec le Centre de Gestion de l'Oise concernant l'adhésion au conseil de prévention des risques professionnels.

Après lecture de cette convention M. le Maire est autorisé à signer cette pièce.

Vote à l'unanimité.

TRANSFERT DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

M. le Maire rappelle que la compétence de l'eau et de l'assainissement a été transférée au 1er janvier 2018 à la Communauté de Communes du Plateau Picard, il convient donc de transférer également le budget concernant cette compétence.

Après délibération, le conseil municipal autorise le transfert des résultats suivants :

Assainissement :

- déficit d'investissement	16 651,48 €
- excédent de fonctionnement	4 990,00 €

Eau

- déficit d'investissement	15 934,58 €
- excédent de fonctionnement	208 281,40 €

Autorise M. le Maire à signer le procès verbal.

Vote à l'unanimité.



CREATION du COMITE D'ANIMATIONS de WAVIGNIES

Composition du bureau :

Président: Nathalie CHARMOILLE
Vice-Président: Pierre MARGINET
Secrétaire: Michael CHARMOILLE
Trésorière: Nathalie POTELLE

Notre beau village ne pouvant rester sans animations, une poignée de bénévoles a décidé de se lancer dans l'aventure.

Le comité des fêtes ayant cessé ses activités au 31 décembre 2017, sans laisser de fonds, ce nouveau comité d'animations se voit contraint de restreindre ses animations en ce début d'année pour des raisons évidentes de financements en dépit des aides de la commune.

Néanmoins, l'évènement incontournable de l'année sera bien évidemment notre fête annuelle qui aura lieu cette année les 19,20 et 21 mai, durant laquelle nous allons essayer de vous faire vivre des moments forts tout en vous réservant des surprises.

A cette occasion, sera notamment organisé un concours de déguisements ouvert à tous les âges sur le thème « génération punk » ... les meilleurs déguisements seront récompensés.

Vous recevrez prochainement dans vos boites aux lettres le programme de ces 3 jours où nous espérons vous voir très nombreux.

Si vous voulez nous rejoindre, ou pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter

comiteanimationswavignies@gmail.com ou au 07.87.57.53.52



ARDOISE&CRAYONS

Depuis notre création en octobre 2012, nous n'avons eu de cesse de nous renouveler afin de vous proposer pour notre plus grand bonheur de BENEVOLES, des manifestations ludiques et variées (marché de Noël avec le Père Noël et son traîneau, ventes de chocolats, 1 boum « fais ta star », 1 vente de fleurs, 2 boums Halloween, tombolas, 2 chasses aux œufs, goûter dans les classes, 4 kermesses dans la cour de l'école et sur le stade, atelier de Noël et dernièrement « les médiévales d'ardoise&crayons » ...

Il y a un temps pour tout ! Nous ne sommes que cinq et nous avons tous des vies professionnelles et familiales très chargées que nous avons pourtant toujours su concilier avec les organisations presque permanentes de nos manifestations (réunions, demandes d'autorisations, courriers, créations d'objets, panneaux, confection de tracts, récupération toute l'année de lots divers....).

Durant ces années, nous avons beaucoup donné en énergie et en temps pris sur notre vie de famille avec en retour peu d'aide et d'investissement général, bien qu'un fort taux de présence à nos événements.

La majorité de nos coups de mains viennent de nos familles et de nos amis.

Tous nos bénéfices sont pourtant destinés à être reversés à l'école de nos enfants en dons à la coopérative, en achat de matériel, de jeux, collection de livres et en aide aux sorties scolaires.

Un grand merci à ceux qui nous suivent depuis toutes ces années, parents et enfants fidèles à nos efforts, et qui s'étonnent de ne pas avoir vu le carnaval prévu le 24 mars, nous sommes au regret de vous annoncer notre décision de nous mettre en pause au moins cette années 2018.

Il n'y aura donc pas de kermesse médiévale, ni de marché de Noël prévu cette année.

Nous donnerons néanmoins notre aide financière au voyage scolaire prévu à Clairoux du 23 au 25 mai pour les classes de Mmes Léger et Dejardin et budgétiserons l'achat d'une structure extérieur pour la cour des maternelles.

Ardoise&crayons